

Histoires de Vern

21 juin 1995 / Numéro 5

PRIX: 5 Francs

Editorial

Nous avons prévu de consacrer ce numéro 5 à la fin de la guerre et à la Victoire du 8 mai 1945. Mais un élément nouveau - dont nous vous réservons la surprise dans le prochain numéro- ne nous permet pas de "boucler" à temps ce bulletin, qui aurait d'ailleurs été trop copieux! Vous le découvrirez bientôt. Si nous avons craint, lorsque nous nous sommes lancés dans l'aventure de cette modeste parution, de ne pas "tenir la distance", nous nous trouvons actuellement devant une difficulté imprévue: choisir parmi les découvertes passionnantes que font les membres de notre association celles qu'on va publier.. et celles qui devront attendre. Mais enfin, ne nous plaignons pas que la mariée soit trop belle. Vous trouverez donc dans ce numéro essentiellement la suite des articles

de fond déjà présents dans les précédents, et qui concernent l'émergence au cours du 19^{ème} siècle du Vern que nous connaissons, qui se bâtit autour de son église, sa Mairie-Ecole, et découvre les bienfaits du chemin de fer. Si la période révolutionnaire vous intéresse, vous y trouverez une chronologie des combats de Vern et du bois de Soeuvres, les 10 et 11 floréal an 2, qui tente de faire la synthèse des divers récits, assez confus il est vrai.

R.G.

3674. Vern (I.-et-V.) — Panorama de la Gare, dans le lointain le Clocher de l'Eglise de Corps-Nuds



Sommaire

Editorial	p. 1
La Ligne Rennes- Châteaubriant	p. 1
Autour de l'église	p. 3
Les combats de Vern	p. 4
Chronologie	p. 5
La Maison Commune	p. 7
Anecdote	p. 8

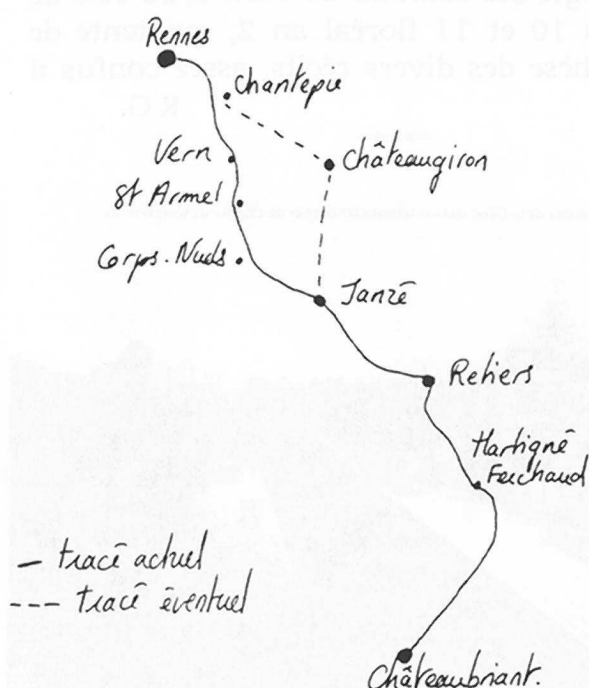
La Ligne Rennes- Châteaubriant

II. L'heure du duel

C'est afin de densifier le réseau ferroviaire que l'Etat décide la mise en place de lignes secondaires, telle Rennes - Châteaubriant dont le but est de favoriser, entre autres, les relations entre la capitale bretonne et Nantes. Etant donné l'attrait exercé par le chemin de fer, de nombreuses communes se proposent aussitôt pour le recevoir, et bientôt des luttes s'engagent entre elles. C'est

ainsi qu'on voit Vern et Corps-Nuds s'opposer à Châteaugiron pendant de longues années.

En 1876, le ministre des Travaux publics, par l'intermédiaire du Préfet, en appelle à la générosité du département, des communes et même des particuliers pour aider au financement de la ligne. Le Conseil Général et la Ville de Rennes allouent respectivement 40000 et 10000 francs de subvention par kilomètre.



Châteaugiron bondit aussitôt sur l'occasion et se mobilise pour tenter d'emporter la décision: elle offre 40000 francs et ses habitants ouvrent également "une souscription volontaire dont le produit ne sera pas inférieur à 10000 francs."

Vern, sollicitée de la même façon, se réunit en session extraordinaire le 30 juillet 1876, afin de délibérer sur la question. Et que conclut le Conseil Municipal?... Tout simplement, il refuse d'accorder la moindre

subvention au chemin de fer, arguant d'une part que "La commune de Vern ne possède aucune ressource disponible" et que d'autre part, elle a déjà "beaucoup de travaux communaux à achever, soit nivellement de la place publique, soit réparations à la maison commune...!"

Par ailleurs, une commission d'enquête, chargée de donner son avis sur le tracé de la ligne, se prononce à l'unanimité en faveur de Châteaugiron. Le Conseil d'arrondissement et la Chambre de Commerce de Rennes approuvent; de même que certaines communes proches de Châteaugiron: Domloup, Nouvoitou, Venèfles, St Aubin et Ossé.

L'affaire n'est pourtant pas jouée, car Vern et Corps-Nuds sont soutenues, quant à elles, par Janzé, Bruz et Chartres-de-Bretagne. Dans l'impossibilité de choisir, on procède alors à une nouvelle enquête dont la conclusion diffère totalement de la première: 42 communes votent pour Vern et Corps-Nuds, 9 seulement se prononcent pour Châteaugiron. Enfin, appui non négligeable, la Compagnie des Chemins de Fer préfère le passage par notre commune.

C'est au Conseil Général qu'il revient de statuer définitivement sur la question lors d'une réunion fixée au 1er juillet 1878.

L'enjeu est tel que la tension monte. Vern (comme Corps-Nuds) n'hésite pas à écrire une longue lettre au Préfet en février 1878 afin de lui demander son soutien, lui expliquant que la variante par Châteaugiron doit "être pour Vern et tous ses environs un arrêt de vie ou de mort". Suivent alors dans ce courrier l'ensemble des arguments jouant en faveur de Vern et qui se résument ainsi:

- Un tracé moins coûteux car moins long et moins accidenté,
- Une meilleure utilité publique puisque non seulement cela coûterait moins cher, mais en plus le prix du ticket au voyageur, qui dépendait de la longueur de la ligne, serait moins élevé. Enfin, le tracé par Vern intéresserait plus de communes car le canton de Châteaugiron bénéficie déjà du passage de l'express Paris-Rennes.

Puis, toujours dans la même lettre, s'interrogeant sur le mobile pouvant faire passer la ligne par sa rivale, Vern conclut:

"on a beau chercher, on ne trouve rien de juste, de raisonnable ou de plausible. Cette exception injuste

ne serait due si elle était malheureusement obtenue, qu'au favoritisme ou à des influences personnelles considérables, systèmes qu'on a reproché aux Gouvernements qui ont précédé celui de la République de favoriser, et que le Gouvernement de la République qui veut être plus équitable et plus libéral que ceux qu'il a remplacés n'aurait pas meilleure grâce à pratiquer, qu'il n'en aurait à essayer de faire dévier les rayons naturels du soleil en faveur d'un point de la France, au détriment d'un autre".

Néanmoins, malgré cette belle conclusion, le 1er juillet arrive avec toutes ses incertitudes. Rapidement, le débat engagé s'anime, Châteaugiron parant avec brio les attaques: la ligne est plus longue que par Vern, et alors? "On n'a pas reculé devant un allongement de 9,5 kms pour desservir Retiers, Janzé et Martigné, et on s'arrêterait devant 2,9 kms* quand il s'agit de Châteaugiron? Ce n'est pas possible; vous ne pouvez pas avoir deux poids deux mesures, la justice est absolue, elle est une pour tous..." plaide le président de séance, avocat et conseiller général du canton de Liffré.

Quand à l'intérêt public, Châteaugiron le revendique aussi: "... Il n'y a pas de chemins de fer faits en ligne droite... Il s'agit avant tout de desservir les centres commerciaux et industriels les plus importants qui donnent naissance à un transport de voyageurs et de marchandises plus considérables. A ce point de vue, qui n'est pas un point de vue d'intérêt local, mais d'intérêt général, il n'est vraiment pas besoin de démontrer que Châteaugiron est un centre commercial bien autrement important que Corps Nuds..."

Mais, malgré ces brillantes déclarations, Châteaugiron ne peut convaincre et une majorité de 19 voix se dégage en faveur de Vern et Corps-Nuds qui peuvent enfin respirer. V. B.

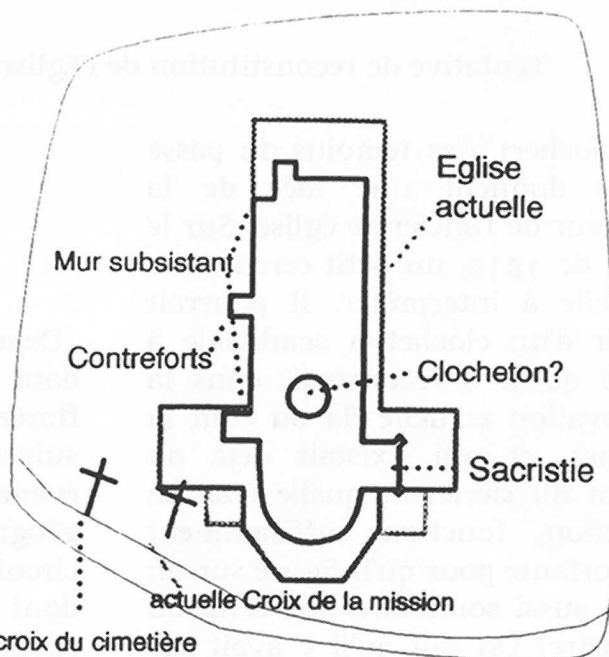
*3,9 kms selon la lettre de Vern au préfet (14 février 1878)

... à suivre...

Autour de l'Eglise, (suite)

Dans notre dernier numéro, nous avons laissé conseil Municipal et conseil de fabrique aux prises avec des problèmes de financement, et il faut bien le dire, en proie à quelques bisbilles, pour ce qui est de la reconstruction de l'église. Mais le vernois curieux du passé de sa commune -ou de sa paroisse!- peut se demander quelle allure elle avait, cette pauvre église. Malheureusement, ce n'était pas un de ces édifices qui séduisent les peintres, et à notre connaissance, on n'en possède aucune illustration. Alors, nous allons nous lancer dans un exercice de style historico - architectural risqué: tenter à partir de ce qu'on sait de restituer aux Vernois d'aujourd'hui l'image de l'Eglise qu'on pu connaître leurs prédécesseurs.

Cet édifice, on en connaît au moins le plan. Oh un plan très simplifié à grande échelle, celui du premier cadastre (1819) Et lorsqu'on étudie attentivement les textes traitant de sa

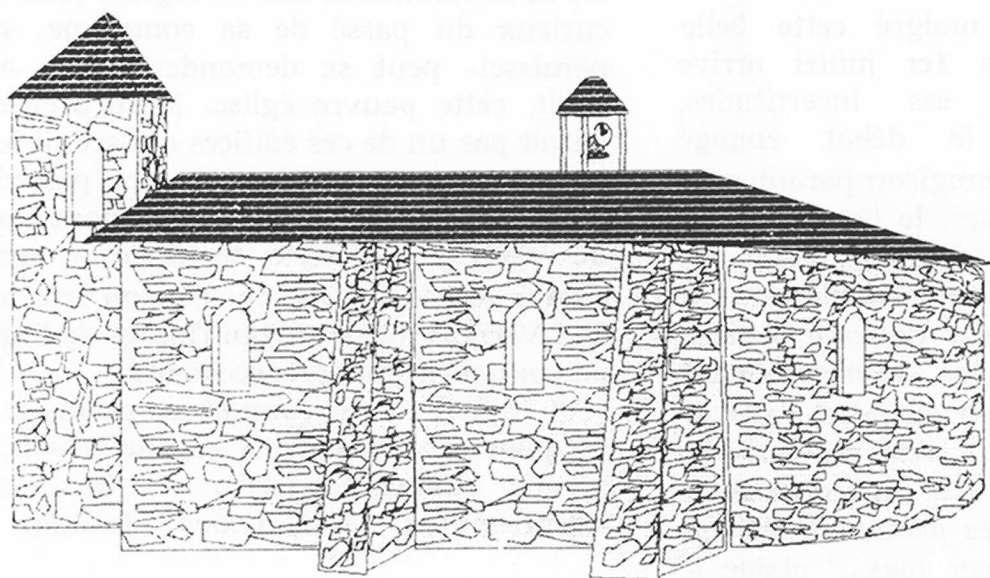


La croix du cimetière

- Avant 1836
- disposition actuelle

reconstruction, on en arrive à la conclusion que le seul mur subsistant de l'ancienne église doit être une partie du mur sud de l'édifice actuel. Et de fait, on peut remarquer qu'il ne possède pas le soubassement en pierre du Boel qui ceinture l'ensemble de l'édifice. Bien plus, on retrouve du premier coup d'oeil la trace d'un des contreforts qui apparaissent sur le plan (à mi-distance entre le transept sud, et le début de la tour

de l'armée de Mayence l'avaient prise pour cible (voir "Histoires de Vern" n° 3). D'autre part, le clocher semble sur ce même plan très modeste, et ne devait pas être très haut. Il n'est donc pas totalement impossible que ce clocheton ait été destiné à abriter l'horloge. Si toutes ces suppositions sont exactes, on peut imaginer que l'église ressemblait à peu près au dessin suivant, qu'il faut bien sûr prendre pour ce qu'il est: une tentative peut-être complètement fautive. Il serait intéressant de pouvoir contrôler nos connaissances sur l'ancienne église en trouvant une illustration de celle-ci! R. G.



Tentative de reconstitution de l'Eglise de Vern au moment de la Révolution.

du clocher). Ces témoins du passé nous donnent une idée de la hauteur de l'ancienne église. Sur le plan de 1819, un petit cercle reste difficile à interpréter. Il pourrait s'agir d'un clocheton semblable à celui qu'on a reconstruit dans la rénovation actuelle (là où était la sirène), et qui existait déjà au début du siècle. Et quelle était sa fonction, fonction suffisamment importante pour qu'il figure sur un plan aussi sommaire que celui du cadastre? On sait qu'il y avait sur l'Eglise une horloge, bien visible du grand chemin de Rennes à Châteaubriant puisque les soldats

LES COMBATS DE VERN - FLOREAL AN 2

Depuis quatre numéros nous suivons les combats dans le bois de Soeuvres et le bourg des 10 et 11 floréal an 2 et l'inventaire des morts qui s'en suivent. Peut-être convient-il de replacer ces événements dans leur contexte historique et géographique. Ils s'inscrivent dans une bataille circulaire autour de Rennes d'une dizaine de jours dont le but était l'occupation de la ville par les royalistes pendant une nuit afin de:

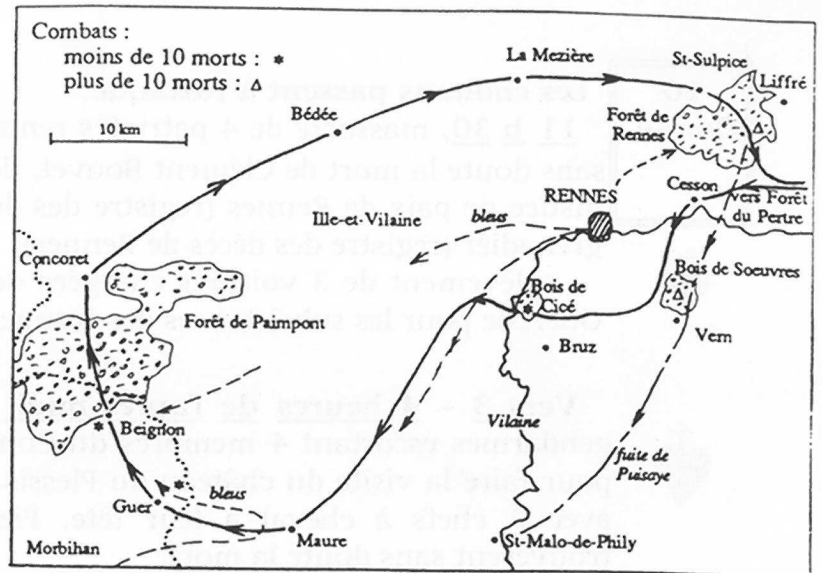
- prendre les principaux personnages républicains (représentants du peuple en mission et généraux),

- enlever des munitions et des armes légères et *enclouer** les canons avant de les jeter à la Vilaine

- délivrer les prisonniers royalistes entassés dans les prisons.

800 chouans de la forêt du Pertre, à l'est d'Argentré du Plessis, organisés depuis décembre 1793 arrivent en trois étapes nocturnes dans la région. Le 29 avril (10 floréal), un officier municipal de Cesson fait ce rapport à ses collègues: "*des malfaiteurs ont passé en grand nombre pendant la nuit dernière, tant à pied qu'à cheval, dans les parties de cette commune appelées le Pas Hamon, la Lande Amaury... Ils ont fait beaucoup de tort aux récoltes dans la partie du Pas Hamon.. Ils ont aussi passé par une prairie de la Planchette, nommée la prairie de la Fuie. Qu'il en soit donné connaissance au district*". Ce qui fut fait. Mais l'effet de surprise était totalement manqué lorsque "*deux canoniers républicains venus de Rennes, trouvent le moyen de se mêler aux chouans et sous couleur de fraterniser, leur soutirent nombre de renseignements qu'ils s'empressent de rapporter à Rennes*"¹

Nous en avons déjà parlé, et le coup de main qui aurait dû s'exécuter la nuit du 29 au 30 avril 1794 (10 au 11 floréal an 2) n'a pas lieu. En effet: "*Puisaye donne aussitôt l'ordre aux 2 détachements les plus voisins à sa droite et à sa gauche de venir le rejoindre et envoie*



Le raid de Puisaye" d'après J. Bertonneau: "Le pays de Bruz..."

aux autres l'ordre de se disperser. Le jour même, il est attaqué, repousse l'attaque, se dégage, et joignant aux chouans du Pertre le détachement commandé par l'ex-officier vendéen Forestier, il commence autour de Rennes une randonnée circulaire qui va faire alerter et rameuter toutes les garnisons du pays, et causer quelque affolement au Citoyen Rossignol... général en chef de l'armée des Côtes de Brest"¹. Voici ce qu'en écrit de Rennes le 6 mai le représentant du peuple Dubois-Crancé: "*Les brigands sont venus contre la forêt de Rennes. Chassés, ils ont passé la Vilaine à Cesson et se sont cachés dans les bois de Soeuvres, à une lieue de Rennes (un peu au-delà de Chantepie), sur la route de Châteaugiron. Toute la garnison de Rennes cerna la forêt de Rennes et rentra le soir. Le lendemain elle se porte sur Vern et Soeuvres. Les brigands se dérochant allèrent passer la Vilaine à Cicé, en aval de Rennes, gagnèrent Mordelles, puis Mauve et Beignon, la forêt de Paimpont. De là retournant vers le nord ils filèrent sur Bédée. On pensait qu'ils regagnaient la forêt de Rennes*"². Mais que s'est-il exactement passé à Vern pendant ces jours fatidiques de floréal an 2?

* enclouer signifie introduire un clou dans la lumière de mise à feu pour le mettre hors de service

Reprenons les faits chronologiquement:

6 au
10
floréal

Dès le 6 floréal (25 avril 1794), les chouans se préparent: des rassemblements au Plessis de Vern sont signalés au Comité de Surveillance de Rennes.

Le 9 floréal, des chouans en grand nombre sont signalés dans la forêt de Liffré! Ils passent la Vilaine au pont de Cesson et se retirent dans les bois de Soeuvres. Puisaye se rend chez Jean Jouault à l'Erable en Bourgbarré et le charge d'envoyer des émissaires à Corps-Nuds, Orgères et Bourgbarré avec ordre de se réunir dans la soirée du lendemain à Vern,



10
floréal

Les chouans passent à l'attaque:

11 h 30, massacre de 4 patriotes rennais dans le bois de Soevvres. Ici se situe sans doute la mort de Clément Bouvet, de Paul Esprit Anne Robigo, greffier de la justice de paix de Rennes (registre des décès de Chantepie) et de Marc Lebreton, grenadier (registre des décès de Rennes)



- enlèvement de 3 voitures chargées de 100 quintaux de farine, envoyés à La Guerche pour les subsistances des troupes, au village de Barbelet en Chantepie.



Vers 3 - 4 heures de l'après-midi, attaque de 30 gardes nationaux et 2 gendarmes escortant 4 membres du Comité révolutionnaire de Rennes envoyés pour faire la visite du château du Plessis par 500 chouans divisés en 3 colonnes avec 3 chefs à cheval à leur tête. Pierre et Joseph Bouvet, père et fils, y trouvèrent sans doute la mort.



De 4 h 30 à 5 h le tocsin sonne à Vern; 50 hommes se rassemblent, mal armés. C'est insuffisant et des courriers sont envoyés par la municipalité à Nouvoitou, Corps-Nuds et au District de Rennes, pour demander des secours. Des gardes nationaux sont placés en 3 endroits au milieu du bourg et sur le grand chemin.

Ils sont dispersés par les brigands qui mutilent l'arbre de la Liberté.

Le général Damas part de Rennes à la tête de 150 hommes ce qui est insuffisant: 25 hommes et 2 chevaux seront tués. C'est là que se situent vraisemblablement la plupart des morts du Bois de Soevvres.

à 7 heures du soir, Jouin et Valleray partent à la tête du bataillon de Châteaugiron pour le bois de Soevvres, suite au rapport des gendarmes sur l'attaque du convoi de farine. Les gardes nationaux de Domloup et de Nouvoitou sont appelés en renfort. Le bataillon rencontre 10 rennais dont 3 membres du Comité révolutionnaire qui viennent d'essuyer l'attaque de 4 h. Un membre du Comité, Gardahaut, a sans doute été tué (registre des décès de Rennes).



9 heures du soir Jean Jouault quitte l'Erable pour Vern

Dans la nuit les chouans, après avoir séjourné au Plessis repartent en direction de Cicé.



Le bataillon de Châteaugiron bivouaque au Paty-Launay au Nord-Est de Vern jusqu'à minuit en attendant la garde nationale de Domloup qui n'arrive pas, puis rejoint Corcé à l'est de Vern.

11
Floréal

les républicains ripostent tardivement.

Le détachement de Nouvoitou rejoint le bataillon de Châteaugiron à Corcé comme prévu.

3 h 30 du matin Valleray et 5 hommes sont chargés de se renseigner sur une ordonnance envoyée à Vern la veille au soir et de se concerter avec les forces armées de cette commune.



Dans la nuit Les retardataires de Bourgbarré et d'Orgères arrivent à Vern et ne trouvant pas Jean Jouault qui est déjà parti, vont dans un cabaret avant de repartir chez eux.



Au petit matin Valleray arrive à Vern et rencontre le petit détachement de Domloup qui s'est trompé de chemin et a rejoint directement Vern.

Valleray dépêche 2 gardes nationaux pour faire marcher sur Vern les détachements réunis de Corcé. Il va à leur rencontre pour les faire se hâter, car 100 hommes sont à l'entrée du bourg, qu'il faut attaquer par surprise.

Environ 100 républicains réunis sous les ordres de Jouin et Valleray se divisent en deux colonnes et entrent dans le bourg en criant aux attroupés de mettre bas les armes. Ceux-ci s'enfuient et les gardes nationaux font feu. Il s'ensuit plusieurs blessés et 19 prisonniers faits au sortir du cabaret par Valleray.

Dans la journée Cluny, membre du tribunal révolutionnaire perquisitionne au château du Plessis. Plusieurs fausses alertes ont lieu pendant ce temps là. Une note laissée par les chouans est retrouvée: elle relate le nombre d'hommes que devaient fournir les communes voisines. Deux chouans blessés sont pris au village du Plessis en Chantepie et des personnalités vernoises sont arrêtées. Nous en reparlerons.

Les chouans partis, les ennuis ne font en effet que commencer pour les Vernois, qu'ils aient des responsabilités municipales, ou qu'ils soient de simples citoyens, comme nous le verrons par la suite.

1 P. Ste Claire Deville Etudes sur le comte Joseph de Puisaye

2 B.A. Pocquet du Haut Jussé Terroristes à Rennes 1792-1795

M.T.G.

La Maison Commune

(Suite)

LA PREMIERE "AFFAIRE DES LATRINES"

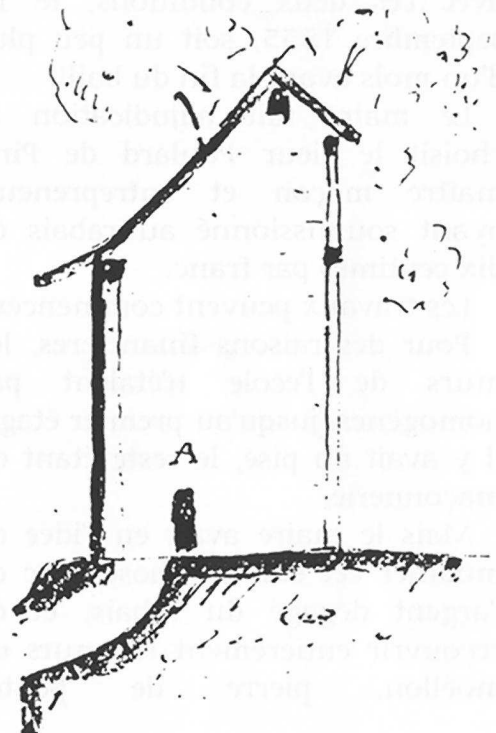
L'architecte élaborera parallèlement un nouveau plan. Mais paradoxalement, c'est le maire qui émit des réserves, notamment à propos d'une porte: il pensa en effet préférable d'en faire deux, une pour la mairie, l'autre pour l'école, car il eut été *"plus convenable que les élèves n'entrassent pas par la même porte que le conseil municipal"*!

Mais si le projet n'eut pas de suite, c'est principalement à cause du conseil des bâtiments. Ainsi, celui-ci était susceptible

d'approuver l'avant-projet si l'emplacement des latrines, dont la taille produisait un mauvais effet, était modifié. Rien n'avait été retenu de la pathétique lettre de l'instituteur dont le temps était compté et qui devait bouillir de rage: maintenant le projet prenait du retard à cause des latrines! Car celles-ci posèrent bien des problèmes et il est convenu à leur égard - honneur ou pas- de les qualifier "d'Affaire des latrines", tant leur emplacement, leur taille, leur existence même furent à l'origine d'une polémique locale, reflet d'autre part, d'une certaine édifiante moralité scolaire.



Projet
de
latrines



A l'origine, l'architecte avait prévu de les installer à l'intérieur de l'école. Mais pour des raisons de propreté et surtout, de surveillance des élèves, le conseil local, épaulé par l'inspecteur de l'enseignement, proposa dans son rapport de juin 1855, de les placer extérieurement. Il mettait cette modification comme condition d'approbation. Il était donc impensable que le maître perdît de vue un instant ses élèves: c'est dire le peu de confiance qu'on leur accordait!

Le dernier rapport d'août 1855 faisait les mêmes observations, y ajoutant la suppression de l'escalier extérieur dont la détérioration était crainte.

Décidément, l'état d'esprit de l'architecte qui mettait des escaliers dehors et des lieux d'aisance à l'intérieur était en avance sur son temps et sur les considérations de ceux qui étaient estimés aptes à juger des constructions.

LE RABAIS

Toutefois, le projet est définitivement approuvé et arrêté avec ces deux conditions, le 17 septembre 1855, soit un peu plus d'un mois avant la fin du bail!

Le maire fait adjudication et choisit le sieur Poulard de Piré, maître maçon et entrepreneur, ayant soumissionné au rabais de dix centimes par franc.

Les travaux peuvent commencer.

Pour des raisons financières, les murs de l'école n'étaient pas homogènes, jusqu'au premier étage, il y avait du pisé, le reste étant en maçonnerie.

Mais le maire avait eu l'idée de modifier cet état de chose avec de l'argent dégagé du rabais, et de recouvrir entièrement les murs en moëllon, pierre de petites

dimensions. Il s'agissait ainsi de garantir la solidité du bâtiment.

En mai 1856, le préfet l'y autorise mais singulièrement cela, et malgré le rabais, entraîne une augmentation du coût d'environ trois cents francs!

Tout allait donc - enfin! - pour le mieux. Et pour couronner tous ces efforts et pour donner à l'évènement toute sa grandeur, l'inspecteur vient visiter " *la maison neuve de l'enseignement récemment mise en service...*".

Mais, coup de théâtre: il manque les latrines!

REBONDISSEMENT DANS L'AFFAIRE DES LATRINES...

En réalité, il y en avait. Mais l'architecte, après avoir dû abandonner son projet d'installation intérieure, qui selon lui revenait pourtant moins cher, avait promptement résolu la question en plaçant dans la cour des lieux d'aisance précaires et provisoires.

On en était donc resté là!

La construction de latrines convenables était cependant nécessaire.

Mais il fallait, et maintenant que l'école était bâtie, la discussion était moins vaine, un plan qui convint à tous les protagonistes de l'histoire. Pour l'inspecteur, on le sait, la surveillance était primordiale. D'autre part, et pour le maire particulièrement, les odeurs ne devaient pas être incommodantes ni le coût excessif.

L'inspecteur, bien averti des choses à faire ou à ne pas faire, proposa d'installer les latrines, non pas adossées aux murs mais à distance " *sur le bord de l'enclos vis à vis de l'ouverture pratiquée derrière la chaire*". Ainsi la porte des latrines se trouverait en face de l'instituteur. De cette proposition, un projet aurait dû naître. Mais pour des raisons financières, la mairie fut dans l'impossibilité de les bâtir et on se contenta de ces latrines provisoires.

Problème de réflexion - Bulletin municipal 1928

" Combien mettriez-vous de temps pour écrire les nombres de 1 à 1 milliard en écrivant en moyenne 90 chiffres à la minute? "

A noter que la meilleure réponse à cette question était: "je ne sais pas!"

Si vous voulez connaître la réponse, elle sera dans le prochain numéro.

J.C.R.

Beaucoup de bruit... toutefois "l'Affaire des latrines", du moins sa conclusion montre à quel point la mairie de Vern était confrontée à un problème financier considérable.

LE FINANCEMENT

Il y avait deux impératifs à cette construction: ne pas construire trop tard et ne pas construire trop cher.

Chercher le moindre coût signifiait avoir une maison simple et épurée de tous les éléments superflus, tel un escalier extérieur!

c'est-à-dire avec l'église les monuments communaux.

Or sur le papier, les chiffres s'évaluaient et dépassaient des seuils qu'une petite commune, comme Vern n'aurait jamais dû atteindre.

Encore si Vern n'avait eu qu'à financer la maison commune!

Durant le XIXème siècle, Vern a construit les trois ou quatre édifices communaux importants et symboliques: l'église, entreprise en 1834 et encore en cours en 1857, le presbytère à la même époque, la maison commune c'est-à-dire la mairie et l'école (d'où le nom d'école communale) alors que pendant des siècles, rien, ou presque, n'avait été envisagé.

En fait, le coût évolua au gré des projets successifs. Le premier fut estimé à 8650F (en mai 1853). Un an plus tard, le devis s'élevait à 8981F dont 4800 à 5400F pouvaient être fournis par la mairie. En mars 1855, le nouveau projet coûtait 9304,73F avec un versement municipal de 4300F. Puis lors du dernier rapport du conseil local, il est fait mention d'une dépense de 8031,65F. Enfin en février 1858, on en était rendu à 9019F.

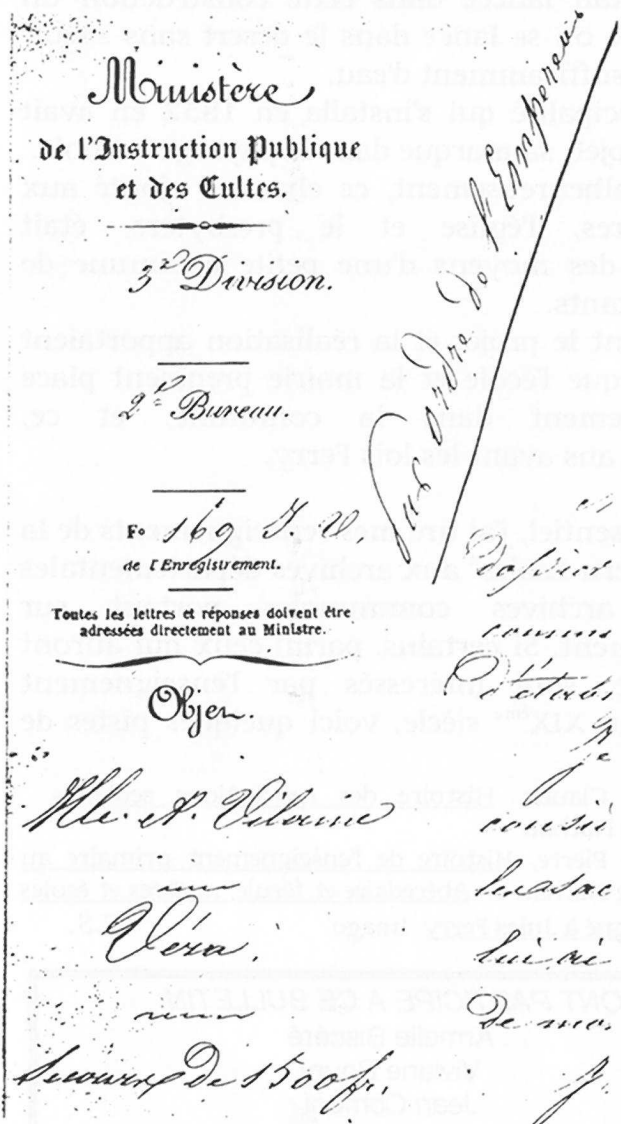
Bref, il est certain qu'au fur et à mesure des modifications, ici ou là, le coût varia. D'autant plus que celui-ci pouvait prendre en compte différentes dépenses à chaque évaluation (honoraires d'architecte, dépenses diverses...)

Si le prix variait, les ressources disponibles de la mairie aussi.

Quand une commune faisait construire un tel édifice, elle avait recours à trois possibilités de financement. Elle puisait dans ses propres caisses. Si cela ne suffisait pas, elle pouvait vendre des terrains qui lui appartenaient; elle avait par ailleurs le moyen d'imposer ses habitants ou bien encore de demander du secours aux autorités supérieures.

En ce qui concerne Vern, la taxation, pour l'heure, était indécente: la mairie ayant fait participer les Vernois au financement de l'église et du presbytère toujours en cours de réalisation. En outre, les ressources de la commune étaient si épuisées qu'elle était dans "l'impossibilité de faire de nouveaux sacrifices". D'elle-même, la mairie avait conscience qu'elle ne pouvait pas tout financer, et ce, dès le début. Elle mit beaucoup d'espoir dans une aide extérieure et notamment de la préfecture.

Elle envoya dès avril 1853 et tout au long de la construction des demandes. Son espoir était en fait



Monsieur Leray, en bon architecte, avait voulu donner à son projet toute l'importance que la fonction de cette maison allait recouvrir: la mairie et l'école,

fondé sur des promesses que le préfet, afin d'encourager les démarches et accélérer les formalités, s'était empressé de faire quand la construction n'était encore qu'une idée.

Seulement au moment où il fallait payer, et l'architecte et l'entrepreneur, la mairie attendait toujours! Mais le maire dans ses correspondances s'entêtait et ne manquait pas de rappeler la promesse. Autant dire que le préfet, à ce sujet, faisait preuve d'une remarquable surdité!

La commune dans un premier temps s'endetta de plus de 3000F. Elle alla même en janvier 1856 jusqu'à employer la somme du produit de vente d'arbres fruitiers situés dans le champ de la maison d'école, arbres qui gênaient l'aération de la cour, à payer les frais d'équipement. Car il ne suffisait pas de construire, il fallait également garnir l'école et la mairie.

LE SECOURS MINISTERIEL

Le découragement du maire s'accroissait avec le temps surtout après que le Sieur Poulard, impatient de se faire régler, se plaignit auprès du préfet, et pria celui-ci "*de bien vouloir obliger la commune de Vern de le solder dans le plus bref délai possible...*" Vern lui avait tout de même déjà versé les deux tiers du décompte, deux mois après la réception définitive le 28 octobre 1858. L'architecte lui aussi, en novembre, réclama ses honoraires.

Tous semblaient s'acharner sur la commune. Le préfet cependant se décida enfin à bouger en accordant, en mars 1858, un secours de 500

francs, directement versés au sieur Poulard et, d'autre part, en transmettant une demande de secours au Ministère de l'Instruction. Celui-ci dans une lettre datée du 31 juillet 1858 confirma cette aide d'une valeur de 1500 francs.

Mais comme Vern était loin d'être au bout de ses peines, le secours ministériel tarda à venir. La commune désespérée, qui devait encore 1616 francs à l'entrepreneur, mais décidée d'en finir, dut puiser encore dans ses fonds propres. Elle se servit dans la caisse des chemins vicinaux, dont elle déclarait n'avoir pour lors aucun besoin, en attendant, bien-sûr, cet idéal secours.

CONCLUSION

Vern s'était lancée dans cette construction un peu comme on se lance dans le désert sans savoir s'il y aura suffisamment d'eau.

La municipalité qui s'installa en 1852 en avait fait son projet, sa marque dans le paysage vernois.

Mais malheureusement, ce chantier ajouté aux deux autres, l'église et le presbytère, était au-dessus des moyens d'une petite commune de 1660 habitants.

Cependant le projet et la réalisation apportaient la preuve que l'école et la mairie prenaient place symboliquement dans la commune, et ce, vingt-cinq ans avant les lois Ferry.

Pour l'essentiel, j'ai tiré mes renseignements de la Série "O Vern Ecoles" aux archives départementales et aux archives communales portant sur l'enseignement. Si certains, parmi ceux qui auront lu l'article, sont intéressés par l'enseignement primaire au XIX^{ème} siècle, voici quelques pistes de lecture:

LELIEVRE Claude, Histoire des Institutions scolaires (1789-1989) Nathan

GIOLITTO Pierre, Histoire de l'enseignement primaire au XIX^{ème} siècle Nathan et Abécédaire et férule, maîtres et écoles de Charlemagne à Jules Ferry Imago C.S.

ONT PARTICIPE A CE BULLETIN:

Armelle Biscéré
Viviane Boury
Jean Combot
Marie-Thérèse Guilloux
Romain Guilloux
Jocelyne Lemée
Michèle Marchand
Jean-Claude Reucheron
Claudia Sachet
Michèle Vimont

HISTOIRES DE VERN

Publication de l'Association "Vern 1789" pour la recherche historique. Directeur de la publication: R. Guilloux, autorisation de paraître du 27 août 1994